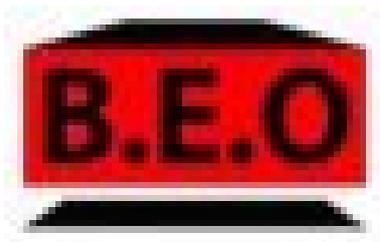


<http://ugtg.org/spip.php?article1743>



Communiqué du LKP BEO relatif à la flambée des prix en "outre mer"

- Droits syndicaux - Conventions -



Date de mise en lignemercredi 7 mars 2012

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

En moins d'une semaine, la mobilisation des Réunionnaises et Réunionnais a rappelé à l'opinion publique française **le niveau insoutenable des prix dans les colonies**. Rien de nouveau, pourtant. La lutte contre la vie chère était déjà un des thèmes centraux du mouvement social de 2009 dans les îles de Guadeloupe, à la Martinique et à la Réunion.

Après les manifestations en Nouvelle-Calédonie et le vaste mouvement de 46 jours à Mayotte, l'ampleur de ce nouveau soulèvement à la Réunion démontre, une fois de plus, l'intensité du mécontentement général de populations livrées à l'appétit des seigneurs de l'import et de la grande distribution.

Dans l'archipel guadeloupéen, la mobilisation de masse avait permis la signature d'accords entre le **Liyannaj Kont Pwofitasyon**, l'Etat, les collectivités locales et la grande distribution portant sur une baisse des prix des produits de grande consommation.

Suite à une première opération de relevé des prix menée par les bénévoles du Bureau d'Etudes Ouvrières (**BEO**), le **LKP** n'a eu de cesse, tout au long de l'année 2011, de dénoncer :

" la non-répercussion, par la quasi totalité des super et hyper marchés, de la baisse de l'octroi de mer que leur avait accordée la Région Guadeloupe sur près d'une soixantaine de familles de produits de consommation courante ;

" le non-respect par l'Etat des missions de contrôle qu'il s'était engagé à mener afin de vérifier cette répercussion de la baisse de l'octroi de mer ;

" la disparition des rayonnages d'un grand nombre de produits négociés ;

" le non-respect par l'Etat de son engagement à publier les relevés mensuels des prix sur un chariot-type de 50 produits de base ;

" la relance de la flambée des prix pratiqués par la grande distribution à compter de l'année 2010 avec la bénédiction des élus et des représentants de l'Etat ;

" le refus de l'Etat de faire appliquer l'article L 410.2 du Code du commerce et l'article 1 de la LODEOM permettant la réglementation du prix des produits de première nécessité.

A la Réunion, l'accord sur une baisse de 250 produits passé entre le Collectif des organisations syndicales, politiques et associatives réunionnaises (**COSPAR**) et les représentants de la grande distribution n'a pas plus été respecté qu'en Guadeloupe. Ce n'est qu'après une nouvelle mobilisation - et un nouvel embrasement du quartier du Chaudron - que l'Etat, les collectivités locales et la grande distribution déclarent qu'ils feront aujourd'hui ce à quoi ils s'étaient déjà engagés trois ans plus tôt !

Le **LKP** invite les Réunionnais à demeurer vigilants et mobilisés, au-delà de la saison des élections, afin d'assurer le respect des nouveaux accords qu'ils viennent d'arracher.

Le **LKP** invite les travailleurs et le peuple de Guadeloupe à se mobiliser au sein de brigades de bénévoles du **BEO** réparties sur l'ensemble des communes de l'archipel afin de prendre part, à la place d'une autorité préfectorale aveugle, sourde et muette face à la **pwofitasyon**, à un relevé des prix des produits de première nécessité qui soit

clair, honnête et à la disposition de tous.

Le **Bureau d'Etudes Ouvrières du LKP** lancera, dans les semaines qui viennent, d'une vaste opération de mise sous surveillance permanente des prix des produits de première nécessité dans l'ensemble des communes de Guadeloupe.

Dans le contexte de la « **défaillance de l'Etat et des pouvoirs politiques** », le **LKP** exigera des négociations avec les différents acteurs de la distribution pour limiter les marges abusives et obtenir que les produits de première nécessité soient commercialisés à un prix supportable par les classes populaires, conformément aux engagements pris.

Jou nou ké mété ajounou péké vwè jou !

Mardi 06 mars 2012, Pointe-à-Pitre